

BATAILLES DE FEUILLES ET RONDES DES ESSENCES DANS LA CONSERVATION DE NICE

Qui de nous parmi les forestiers ne se souvient avec émotion de ses premiers pas dans la géographie forestière.

La nature lui paraissait encore plus belle d'avoir créé, pour chacune de ses zones climatiques, l'essence forestière susceptible de s'y développer le mieux, et la répartition des forêts cessait de lui apparaître comme un caprice du hasard pour devenir un ordre paisible, harmonieux et immuable. Une vue en raccourci nous en était donnée, à défaut d'un voyage au Cap Nord, par la succession en montagne des étages de végétation qui déplaient devant nous leur éventail d'essences ligneuses.

Au cours des enseignements donnés sur le terrain avec tant de compétence et d'ouverture d'esprit par le Directeur et les Maîtres de notre Ecole forestière, le schéma se compliquait et les coupures radicales s'estompaient. Les leçons sur les exotiques suggéraient que l'œuvre de la nature, aussi belle qu'elle soit, pouvait appeler des retouches et la répartition des essences cessait bien vite de nous apparaître liée à un registre unique rendant en lieu donné toujours le même son.

En fait, la répartition des végétaux à la surface du globe est en perpétuelle évolution à la suite du combat âpre et sans fin que se livrent les plantes, combat mené parfois dans le grand silence blanc, ailleurs sous les crissements ardents des cigales.

Certes, un rapport étroit existe entre un climat donné et la prédominance d'une espèce. Ce rapport a permis de définir des étages de végétation avec d'autant plus de pertinence que le climat agit directement et indirectement sur un autre facteur du milieu : le sol.

Mais nulle part, pour aucun élément, le triomphe n'est absolu ni définitivement assuré ; et un mélange végétal, plus ou moins riche en tel terme, s'établit partout. La statistique seule permet d'assigner à chaque espèce une zone privilégiée, et l'observation comme la prévision se transposent du domaine individuel au collectif, de même que la trajectoire des atomes n'est perçue que par leur effet de masse.

La complexité du mélange provient de ce que l'équilibre entre

espèces dépend solidairement des conditions plus ou moins favorables à chacune d'elles de climat, de sol, d'environnement, ainsi que de leurs interférences en chaîne et de leurs variations anciennes et récentes : l'état actuel de la végétation peut dépendre autant des vicissitudes du passé que des données actuelles de la géographie. L'histoire des plantes est cependant moins heurtée que l'histoire des hommes parce que leurs armes sont moins violentes et leurs migrations difficiles et lentes. L'emprise du milieu reste pour elles essentielle.

La lutte entre espèces forestières est particulièrement ouverte dans la 40^e Conservation qui abrite les départements des Alpes-Maritimes et du Var. Grâce à l'appui de M. le Conservateur DUGELAY et à la compréhension des chefs de notre Administration j'ai pu, à mon retour du Maroc, en relever certaines particularités et certains aspects.

En zone méditerranéenne, l'influence capitale sur la végétation des variations édaphiques est plus évidente encore qu'ailleurs, car ces variations ne sont pas masquées ou atténuées par la convergence biologique des sols sous l'influence du climat. Aussi n'est-il pas rare de les voir provoquer des inversions d'essences. En voici un cas : le chêne pubescent, toujours situé par les phytogéographes à un niveau climatique supérieur à celui du chêne vert, se trouve au contraire dominé par celui-ci dans des forêts entières comme celle de Pourrières (Var) où il a colonisé les replats et les dépressions fertiles, tandis que le chêne vert se maintient sur les mamelons.

Les stations naturelles de pin pignon sont à peu près cantonnées à la ceinture permienne des Maures et un déplacement de quelques mètres à la limite de cette formation métamorphose la futaie de pin maritime en pinède lâche de pin pignon, qui préfère ce sol ou plus vraisemblablement souffre moins de sa pauvreté que d'autres espèces.

Que se passe-t-il quand plusieurs essences de même exigence climatique se disputent le même terrain ? C'est le cas entre feuillus et résineux dans les forêts de chêne-liège et pin maritime du Var. On a coutume d'admettre en particulier dans la forêt du Dom de Bormes que l'un, le chêne-liège, préfère les versants Sud et l'autre les versants Nord. Cette constatation, qui correspond sensiblement à la répartition actuelle, ne fournit cependant pas la clef du problème, car le chêne-liège se porte très bien sur certains versants Nord, et le pin maritime envahit parfois les pentes du versant Sud. La recherche d'une explication plus complète nécessite un certain recul dans le temps.

Il est vraisemblable que, sur ces terrains éruptifs et métamorphiques, le chêne-liège occupait dans la forêt primitive une place importante, enserré dans un réseau de chêne vert suivant des laies

plus ou moins larges et plus ou moins espacées. En effet, le chêne vert bien plus exclusif que le chêne-liège quand les conditions lui sont favorables occupait solidement les fonds de vallée et les versants les plus frais; plus plastique aussi que le chêne-liège, il devait garnir également les lisières et les stations les plus déshéritées. Cette forêt devait être parsemée de colonies de pin maritime toujours prêt à combler les vides. La longévité et la résistance des feuillus étant plus grandes que celles des résineux, les positions des feuillus profitaient d'un double handicap qu'ils peuvent avoir conservé au cours des âges en certaines stations où rien n'est venu entamer leur pérennité dans une association climacique. S'ils viennent, au contraire, à être bousculés par un cataclysme, comme ce fut hélas le cas bien souvent, la lutte est reprise par chaque essence avec ses propres moyens et le dynamisme des résineux assure souvent leur triomphe partout où la qualité du sol leur permet d'exploiter à fond l'abondance de leur régénération. Ainsi s'expliquerait le recul relativement plus important du chêne vert qui, occupant les meilleurs sols, aurait été plus en butte aux attaques du pin maritime. Le chêne-liège a été, il est vrai, sérieusement épaulé, à cause de la valeur du liège de reproduction, par les plantations massives faites au cours du XIX^e siècle, chaque fois notamment que les pulsations économiques abaissaient relativement les cours du bois de pin maritime.

La répartition des essences, dans ce cas particulier comme en d'autres, ne peut s'expliquer par les seules conditions actuelles mais se rattache au jeu, cumulé depuis l'origine, de toutes les forces en présence, le sol étant évidemment l'une des plus importantes et des plus permanentes.

Personne ne met en doute l'influence sur la végétation des caractéristiques du climat: moyenne des températures, des précipitations, vents, état hygrométrique. Mais certaines associations végétales évoluent en zone méditerranéenne, sous un climat moyen supposé immuable, en raison des oscillations de ses caractéristiques de part et d'autre de la moyenne. Les « infidélités » du climat y sont en effet très poussées et elles provoquent, bien plus souvent qu'ailleurs, des déplacements et même des ruptures d'équilibre dans ce pays où beaucoup d'espèces subsistent aux limites de leurs conditions de vie.

Dans les taillis de chêne vert des plateaux du Var en cours d'invasion par le pin d'Alep, la gelée de Février 1956 a fait nettement reculer ce dernier qui continue à dépérir depuis cette époque, tandis que le chêne vert n'avait qu'à peine réagi. Une sécheresse anormale d'été gêne davantage les plantes à bilan hydrique précaire, par exemple le pin sylvestre, dont le dépérissement et les maladies paraissent s'accroître en forêts du département des Alpes-Mariti-

mes, de Cairos, Bairols, Seranon, Valderoure, Escragnolles, etc... depuis l'été très sec de 1957.

On ne peut évoquer les combats entre végétaux dans la forêt méditerranéenne moins retranchée du monde que les autres, sans noter l'intervention de l'homme qui se manifeste notamment par les incendies et le pâturage.

L'action du feu est évidemment catastrophique et chacun sait qu'elle peut entraîner à la longue le recul des formations végétales (passage de la forêt à la garrigue ou au maquis) et même leur déroute complète (désert de pierre ou d'éboulis). Toutefois, les incendies ont été dans la zone côtière du Sud-Est, si graves et répétés depuis longtemps que la résistance de certaines forêts peut être considérée comme éprouvée et leur ressort encore apte à profiter d'un répit éventuel. Dans la grande forêt domaniale du Dom de Bormes, des incendies avaient déjà parcouru presque toute la forêt en 1845 et 1864; la cadence actuelle n'est pas, heureusement, plus rapide; les derniers sinistres presque complets remontent à 1919 et 1934. Grâce aux excellentes mesures prises par l'Administration, et sans cesse renforcées, on peut espérer dans l'avenir espacer et même écarter le retour de pareils cataclysmes.

L'incendie reste actuellement dans toute la région littorale un facteur capital de la répartition des essences. Il favorise relativement l'essence qui se régénère le plus facilement, par exemple le pin maritime dans la forêt de chêne-liège et pin maritime. Toutefois, si le feu revient avant que la jeune génération soit devenue fertile, le pin maritime cesse de jouer au phénix et laisse la place aux feuillus, le chêne-liège notamment, que l'incendie affaiblit mais ne supprime pas radicalement. L'effet des incendies sur l'équilibre des essences varie donc, même de sens, selon la cadence et l'intensité des feux. Le dernier état de l'association est une résultante qui plonge ses racines loin dans le passé.

Le pâturage des animaux en forêt présente ici la double particularité de jouer un grand rôle dans la répartition des essences et d'être, depuis plusieurs décennies, en régression très marquée dans le pays. Quelque chose en forêt doit se modifier... C'est le reboisement naturel de tant de friches en pin d'Alep, pin maritime et pin sylvestre. Mais c'est aussi, en passant à la zone montagnarde, l'extraordinaire progression du sapin pectiné dans la zone supérieure du pin sylvestre. Je me contenterai de citer comme exemple la forêt de Caille à propos de laquelle les aménagistes, MM. FLEKCHER et CHEVALIER, Inspecteur et Inspecteur Adjoint des Eaux et Forêts à Nice, s'exprimaient ainsi (P. V. de révision d'aménagement du 14-1-50):

« Un point qui a totalement échappé aux premiers aménagistes, et n'a été qu'entrevu en 1934, c'est la progression du sapin. Cette

essence n'est pas signalée du tout dans l'Audibergue en 1856. En 1906, elle est mentionnée à l'état de semis localisés. Aujourd'hui, le sapin occupe une place importante dans l'étage dominant des peuplements de l'Est du massif : par endroits, la sapinière pure est constituée. Et le sapin continue à s'étendre... »

On ne peut cependant imaginer un instant que le sapin ait attendu jusqu'à maintenant pour occuper ces stations, si à sa progression ne s'était opposé un obstacle qui a fort heureusement disparu : l'antagonisme du pâturage intensif.

Le sapin est d'ailleurs aidé dans sa progression par la protection que lui assure le pin sylvestre avant d'être mieux étouffé par lui plus tard. C'est une illustration à double face du rôle que joue l'environnement dans la lutte entre espèces. Les essences forestières ne se classent pas seulement suivant leurs exigences climatiques, mais par leur action dans la conquête et le maintien de leurs positions : dynamisme colonisateur, utilisation et conservation du terrain. Toute essence forestière doit être passée à ces trois cribles avant qu'un jugement puisse être porté sur elle dans la station étudiée.

Si variés que soient les aspects de cette bataille qui, dans une ronde incessante, brasse les espèces et déplace leurs franges, ils peuvent se ramener à un petit nombre d'évolutions :

— évolution autour d'une position d'équilibre stable que les conditions actuelles ne compromettent pas.

Dans les forêts mixtes de pin d'Alep et chêne vert (forêt communale de Lorgues notamment) ou de pin maritime et chêne-liège (forêts des Maures et de l'Estérel), la proportion de l'un et de l'autre peut changer spécialement par l'intervention du forestier, qui déplace l'équilibre dans un sens ou dans un autre, mais qui ne le détruit pas. Feuillus et résineux sont un peu comme l'aveugle et le paralytique de la fable, et leur association doit être sauvegardée.

— passage d'une position d'équilibre à une autre plus ou moins élevée dans la hiérarchie forestière.

1^{er} cas : remplacement du pin sylvestre par le sapin.

2^e cas : remplacement de la forêt de chêne vert par la garrigue.

Ce décalage vers le haut ou le bas se produit chaque fois qu'une des forces antagonistes de l'équilibre antérieur a été radicalement détruite ou entravée. Cette force peut être la force d'inertie, par exemple quand une association climacique est dévastée par l'incendie. La suppression d'un facteur bienfaisant, ou au contraire une action nocive, peuvent entraîner une catastrophe dont l'amplitude est hors de proportion avec l'impulsion qui lui a donné naissance ; elle déclenche une avalanche qui ne s'arrêtera que beaucoup plus bas,

et bien des générations se consacraient en vain à essayer d'annuler les effets d'une seule minute mal employée. Les forces de destruction et de progrès ne sont pas symétriques, et leur évolution discordante augmente sans cesse l'avantage des premières. C'est pourquoi l'homme prend une telle responsabilité quand il arrache les « racines du ciel ».

Le forestier se doit évidemment, dans le cadre de sa mission, de les défendre avec bec et ongles ; mais l'ordre de la Nature n'étant pas immuable, il est perfectible, et ne peut-on avoir aussi une ambition plus haute, celle de l'aider à lutte contre les processus défavorables.

Certes, nous ne pouvons modifier ni le sol ni le climat, et notre action sur le milieu ne dépasse pas, la plupart du temps, la lutte contre ses ennemis, incendie par exemple ou pâturage. Par le martelage des coupes, nous essayons cependant d'orienter le milieu vers telle essence ou telle catégorie d'âge, tel mode de régénération. Exceptionnellement, nous allons plus loin en introduisant une force vivante, une nouvelle espèce, essayant ainsi de fournir à la nature l'arme qu'elle n'avait pas à l'endroit voulu. Et si nous avons la chance de lui fournir l'arme de la victoire, nous aurons amorcé une réaction en chaîne dont les effets cumulés seront avec le temps aussi amplifiés, par rapport à l'effort initial, que ceux d'une avalanche par rapport à sa cause. Privilège rare pour l'homme, nous aurons contribué à remonter les ressorts du monde, à lutter contre la fatalité de son déclin.

Cette chance va peut-être passer à portée des forestiers de la région en raison de l'ouverture probable dans la Conservation d'une importante succession : celle du pin sylvestre. Il y occupe une aire très vaste, sans doute à la suite de la destruction d'un des piliers de la forêt aux époques glaciaires par les écarts du climat qui l'auraient jeté à la mer. Le pin sylvestre est un colonisateur mais il ne s'entend ni à mettre en valeur ni à conserver indéfiniment le terrain. On est parfois surpris dans ce pays, quand on passe d'un adret à un ubac théoriquement plus riche, d'y trouver, après les beaux pins maritimes élancés des versants chauds, des pins sylvestres rabougris sans fertilité ni avenir (ex. : en forêt communale de Pierrefeu, Alpes-Maritimes). Le pin sylvestre, harcelé par le gui, démantelé par les chenilles processionnaires, affaibli par les privations, pris à partie par le bostryche, nous laisse sous la menace d'un recul rapide. Dans la partie supérieure de sa zone, les progrès du sapin sont rassurants ; mais ailleurs, le risque serait grand d'une faillite massive, si les forestiers d'hier et d'aujourd'hui n'avaient réussi l'introduction dans le pays, du pin noir d'Autriche, déjà utilisé sur une très grande échelle, et du Cèdre de l'Atlas, qui paraît unir ici

à une grande puissance de régénération l'aptitude à utiliser le sol et à s'y maintenir. On a relevé sur deux arbres voisins, placés dans des conditions analogues sur le talus de la route Levens-Duranus, des accroissements moyens de 1,5 centimètre de diamètre par an sur le cèdre et 0,4 centimètre sur le pin sylvestre. La croissance remarquable du cèdre prouve qu'il a trouvé un terrain d'élection dans ce pays méditerranéen où il profite d'un entraînement millénaire à la sécheresse d'été au lieu que le pin sylvestre est attaché par son hérédité à un régime de précipitations estivales.

Tous les efforts ne doivent-ils pas être faits pour aider de toutes nos forces le rayonnement et l'extension du cèdre, en créant de très nombreuses places de dissémination, en forêt de pin sylvestre, et même en dehors dans toute la zone très vaste où on le voit pointer parfois, des parcs des villes côtières, des domaines et bois des hauts plateaux ou des forêts des Alpes (étages euméditerranéen et des basses montagnes de la zone méditerranéenne — stations basses et moyennes de la zone montagnarde). Les vastes forêts de chêne pubescent des plateaux calcaires du Var dont l'intérêt économique a disparu entrent dans ce cadre.

Permettra-t-on à un ancien du Maroc un « message personnel » ? Le service forestier jouerait un peu au Colonel NICHOLSON si, après avoir poursuivi au Maroc, pendant 40 ans d'efforts soutenus, la régénération toujours fuyante du Cèdre, il n'exploitait pas en France même, et partout où ils peuvent servir, la fertilité et le dynamisme que manifeste cette espèce de ce côté de la Méditerranée.

Puissions-nous lui faire écrire de belles pages de géographie forestière en grands caractères verts sur notre terre de France.

Juin 1958.

B. HURÉ,
Conservateur des Eaux et Forêts.

Le Centre technique du Bois
organise le 25 octobre 1958

**Une Journée d'études
sur la mécanisation de l'exploitation forestière**

Rassemblement Forêt d'Ecouves - Croix Méday
Carrefour R.D. n° 26, à 14 km nord Alençon vers Mortrée